



OFFRE DE STAGE

Programme de Stages en Auberge de Jeunesse

Nom de l'auberge de jeunesse : AUBERGE DE JEUNESSE GEORGES SIMENON A
LIEGE

Adresse : RUE GEORGES SIMENON 2

Code postal : 4020 LIEGE

Téléphone : +32/4.344.56.89

Télécopieur : +32/4.344.56.87

Courriel : liege@laj.be

Nom du directeur : DOMINIQUE FAURE

Le superviseur du ou des stagiaires dans ses fonctions :

Nom : DOMINIQUE FAURE ET LAURENT MARECHAL

Titre : DIRECTRICE ET RESPONSABLE RECEPTION/ACCUEIL

Décrivez brièvement votre auberge :

(situation géographique – services et activités offerts – etc.)

La ville de Liège est située dans le Sud-est de la Belgique, dans la partie francophone, en Wallonie. C'est une ville très multi culturelle de 200.000 habitants (près d'1 million avec la banlieue). Elle est réputée pour son histoire et son patrimoine mais aussi et surtout pour sa convivialité légendaire (la cité Ardente!)

L'Auberge de Jeunesse de Liège est située en centre ville dans le vieux quartier d'Outremeuse (rive droite de La Meuse). Rénovation d'un bâtiment historique (ancien couvent), elle possède plus de 200 lits, des espaces de vie, une grande cour intérieure. Chaque chambre (4 à 7 lits) est équipée de sanitaires privés.

Titre du ou des postes proposé(s) : STAGIAIRE RECEPTIONNISTE

Description des tâches en spécifiant pour chacun des postes les aptitudes et compétences recherchées :

STAGIAIRE RECEPTIONNISTE : accueil, tenue (informatique) du planning de réservation, renseignements aux usagers, gestion des demandes (téléphone,Email...), tenue du bar en soirée

Pour cette fonction, il faut avoir un pré-requis en anglais; d'autres langues étrangères constituent toujours un atout; il faut être organisé et avoir une bonne résistance au stress; il faut aimer l'accueil, donc être ouvert aux autres; il faut savoir travailler en équipe

Dates du ou des stage(s) (les stages sont d'une durée de deux (2) à six (6) mois) :

À partir de MAI pour une durée de MIN. DE 2 MOIS

Horaire de travail (maximum de 35 heures par semaine réparties sur cinq (5) jours et incluant deux (2) jours consécutifs de congé) :

[A VOIR SUR PLACE SELON LE PROFIL DU STAGIAIRE](#)

Chaque stagiaire sera logé :

Outre les heures de travail dans l'auberge, il est souhaité que le stagiaire puisse bénéficier du plus d'intimité possible (chambre privée ou semi-privée). Dans la mesure du possible, leur garantir la même chambre tout au long du séjour.

EN PRINCIPE CHAMBRE PRIVEE

Chaque stagiaire sera nourri :

Les auberges offrant les services d'une cafétéria ou de restauration pourront aisément accueillir le stagiaire. Par contre, pour les auberges de jeunesse dotées d'une auto-cuisine, veuillez décrire votre façon de procéder. Au cas où une allocation serait accordée au stagiaire pour ses repas, précisez le montant qui lui sera remis (montant obligatoire minimum de 50 \$CAD par semaine).

[REPAS A L'AUBERGE SI SERVICE PREVUS. SINON ALLOCATION PERMETTANT DES ACHATS POUR CUISINER DANS LA CUISINE AJUSTE](#)

Chaque stagiaire recevra l'allocation suivante (dépenses personnelles autres que la nourriture)

65 €/semaine prestée